



CONSTRUIRE DU LOGEMENT SOCIAL DE QUALITÉ | 10 OPÉRATIONS MARTINIQUAISES

Ermitage à Fort-de-France
Belle Étoile à Saint-Joseph
Brithmer à Fort-de-France
Justine à Saint-Pierre
Flamboyant aux Trois-Îlets
Le Verger à Macouba
Le Destin à Ducos
Lajus au Carbet
Maxime à Ajoupa-Bouillon
Tamarins au Diamant



Ermitage à Fort-de-France



Belle Étoile à Saint-Joseph



Brithmer à Fort-de-France



Justine à Saint-Pierre



Flamboyant aux Trois-Îlets



Le Verger à Macouba



Le Destin à Ducos



Lajus au Carbet



Maxime à Ajoupa-Bouillon



Tamarins au Diamant

mot du Directeur

Au-delà de donner un toit, le logement contribue à l'émancipation, à la reconquête d'une dignité, l'intégration et à l'égalité des chances. Le soutien à sa construction doit être un des piliers de l'action du service public.

Cette action revêt un caractère prioritaire en Martinique, où 80% de la population peut prétendre au logement social¹.

L'action publique doit être d'autant plus forte que la construction de logements sociaux répond à des contraintes plus importantes que la promotion privée. Des contraintes économiques bien sûr, pour garantir des loyers abordables à des personnes à faible niveau de ressources. Des contraintes de localisation aussi afin d'assurer une proximité des commodités à des ménages pour lesquels le déplacement représente un coût substantiel. Ou encore afin de participer, par la densification, à préserver les espaces naturels et limiter la création de réseaux dont l'entretien grève les budgets publics.

Malgré ces contraintes ou peut-être grâce à elles, le monde du logement social est toujours resté résolument innovant et est encore un des laboratoires privilégiés de l'architecture³ : adaptation à des nouveaux publics, anticipation des réglementations thermiques, mise en œuvre de nouvelles formes architecturales, recherche de l'efficacité économique, *etc.* Loin de l'idée reçue d'un logement au rabais, en Martinique, les logements sociaux se révèlent confortables⁴.

De ce constat, le travail important des bailleurs et des maîtres d'œuvre, chevilles ouvrières de la production de logement social doit ici être reconnu.

L'État, en tant que principal financeur du logement social en outre-mer, accompagne ces acteurs et souhaite valoriser les démarches engagées.

C'est l'objet de ce recueil.

Les exemples présentés sont des opérations de logements sociaux de qualité réalisées en Martinique. Sous réserve de l'adaptation au contexte de chaque projet, des éléments de ces opérations peuvent et doivent être répétés, adaptés, reformulés.

Une localisation proche des services et commerces, une desserte en transport en commun, des logements confortables et économes en énergie, une architecture valorisante, des espaces extérieurs pensés comme des lieux de convivialité sont autant de paramètres sur lesquels il faut être particulièrement attentif... pour le bien-être des martiniquais.



© AKSP - J.P. Ursule

PATRICK BOURVEN
Directeur de la DEAL MARTINIQUE

1 | « Soutenir le logement social outre-mer : retour sur trois ans de défiscalisation », rapport d'information n° 48 (2012-2013) de MM. Georges Patient et Éric Doligé, fait au nom de la commission des finances, déposé le 16 octobre 2012

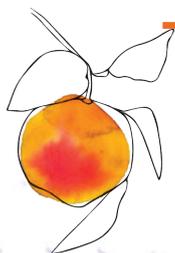
2 | *Stratégie de l'État 2010 en logement social* - rapport provisoire 1^{ère} version, DEAL, à paraître

3 | François de Mazières, Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine

4 | À part le manque d'eau chaude, plus important dans le secteur social, tous les autres défauts sont moindres que dans le privé in *Le logement aujourd'hui et demain en Martinique*, DEAL Martinique et INSEE Antilles-Guyane, novembre 2013

Ermitage

6 LOGEMENTS À FORT DE FRANCE



Bailleur : SMHLM
Architecte : Olivier Compère architecture
Année de livraison : 2013
Type de logements : 2 T2
4T3
4 LLS/ 2 LLTS

Volumétrie : 1 bâtiment en R+1
Part de la construction dans le coût global : 78 %
Plan de financement : subvention LBU : 45 %
prêt CDC : 55 %



Le choix d'une distribution en coursive doit être interrogé car il induit la mono-orientation de 2 logements et donc un confort thermique moindre.



Une morphologie et un gabarit pertinents garantissant **une insertion urbaine réussie** de l'immeuble qui se confond avec les maisons individuelles alentours.



Des jardins privatifs et des espaces verts appréciés par les locataires et qui gagneraient à être plus valorisés.

*« Oui, je vais au centre-ville à pied !
Je ne prends jamais la voiture pour aller au centre-ville ! Je descends comme ça, je prends les petites rues adjacentes pour me promener. »*

RÉSIDENTE

Une proximité du centre-ville permettant **une certaine autonomie vis-à-vis de la voiture** synonyme d'économies substantielles.



Belle Étoile

7 VILLAS À S^T JOSEPH

Bailleur : SMHLM
Architecte : Artech
Année de livraison : 1999
Type de logements : 7 T5 et LLTS

Volumétrie : 7 villas en R+1
Part de la construction dans le coût global : 48 %
Plan de financement :
subvention LBU : 11 %
subventions autres (ADI, collectivités, ...) : 21 %
prêt CDC : 68 %



Un prix d'achat élevé du foncier communal et des contraintes topographiques pour une opération de taille réduite induisent un coût de revient important.



Un plan de logement efficace permettant la présence de pièces annexes (*dégagement, séchoir, balcon*) appréciées des locataires.

Un traitement des abords soigné avec des essences végétales procurant agrément, ombrage et intimité.



Une architecture valorisante par sa sobriété et sa simplicité.

Une inscription dans la pente judicieuse qui permet une mise à l'écart de la voiture tout en assurant une bonne insertion paysagère du projet.

Des logements locatifs en maisons individuelles accolées bénéficiant d'un jardin privatif.



Afin d'éviter, en topographie contrainte, un vis-à-vis des pièces à vivre avec un mur de soutènement, des solutions techniques sont à rechercher.

La localisation éloignée des pôles de commerces et services induit une dépendance à la voiture individuelle et un coût important pour le budget des ménages.



Brithmer

15 LOGEMENTS AUX TERRES SAINVILLE



Bailleur : SMHLM

Architecte : Yves Edmond

Année de livraison : 1993

Type de logements : 6 T1 - 3 T2
4 T3 - 2 T4

Volumétrie : 1 bâtiment en R+4

Part de la construction dans le coût global : 99 %

Plan de financement :

subvention LBU : 11 %

subventions autres (ADI, collectivités, ...) : 3 %

prêt CDC : 86 %



En site urbain, la double orientation des logements et leur ventilation naturelle sont des objectifs prioritaires.



À l'alignement d'une rue avec un trafic important, la présence de commerces fait participer le bâtiment à la ville et valorise un RDC inconfortable pour du logement.

Des logements situés dans l'hyper centre de Fort-de-France à proximité de toutes les commodités et d'une zone d'emploi importante.



Le cœur d'îlot végétalisé est approprié par les résidents et permet une respiration dans un environnement minéral.





Une façade originale
ponctuée de nombreuses
baies donnant sur
la place.



En ville, le gabarit d'un bâtiment
ainsi que le dessin de sa façade
et de sa toiture doivent
participer à son intégration
dans le tissu urbain existant,
et ne pas l'isoler.

L'enjeu était de retrouver une écriture architecturale qui rappelait l'ancien Saint-Pierre par les ornements de façade, le rythme des fenêtres, ...

DANIEL DABILLY, architecte de l'opération

Justine

15 LOGEMENTS À S^T PIERRE

Bailleur : SMHLM

Architecte : SCP architecte Chiatello Dabilly

Année de livraison : 1995

Type de logements : 1 T1 - 4 T2
8 T3 - 2 T4
15 LLS

Volumétrie : 1 bâtiment en R+2

Part de la construction dans le coût global : 88 %

Plan de financement : subvention LBU : 1 %
prêt CDC : 99 %



Un montage financier fondé sur l'emprunt qui n'utilise que très peu les subventions publiques.

« Ha oui ! Si j'habitais dans un endroit où il y avait un espace où je pourrais faire mon jardin ! Ha, oui , parce que j'aime ça ! J'ai fait ça un certain temps. »
RÉSIDENTE



L'espace en cœur d'îlot, préservé des nuisances de la ville, **aurait pu, grâce à un aménagement paysager, être transformé en un véritable lieu de vie.**



Des appartements lumineux et aérés avec des pièces annexes (*cellier, séchoir*) appréciées des locataires.

Une porte cochère qui dissimule le stationnement depuis la place tout en participant de la qualité de la façade.



L'existence de patios intérieurs permet une ventilation naturelle qui ne parvient cependant pas à supprimer une sensation de chaleur en partie due à l'absence de protections solaires en façade.

Un bâtiment en cœur de ville à proximité des services et commerces utilisés par les résidents.

Flamboyant

17 LOGEMENTS AUX TROIS ÎLETS



Bailleur : SIMAR

Architecte : Victor Vermignon

Année de livraison : 2012

Type de logements : 3 T2 - 10 T3

4 T4

17 LLS

Volumétrie : 1 bâtiment en R+3

Part de la construction dans le coût global : 75 %

Plan de financement :

subvention LBU : 34 %

subventions autres (ADI, collectivités, ...) : 5 %

prêt CDC : 61 %



La façade percée de nombreuses et larges ouvertures ainsi que des loggias bien dimensionnées garantissent un confort thermique aux logements.



Aux abords d'un axe de circulation important, les logements en rez-de-chaussée pourraient être protégés des nuisances par des barrières végétales ou remplacés par des commerces.



Les parkings en cœur d'îlots, pour être un véritable atout en milieu urbain, doivent être aménagés avec un objectif de réduction des nuisances thermiques, phoniques et visuelles qu'ils produisent, par exemple par une végétalisation importante.



Une utilisation soignée et attentive des matériaux locaux (tuiles, bois peint, soubassement pierre).

Un bâtiment qui marque l'entrée du bourg.

VICTOR VERMIGNON, architecte de l'opération



Afin de permettre un gabarit de bâtiment à l'échelle du tissu urbain environnant, le montage de l'opération doit permettre d'adapter le nombre de logements nécessaires à son équilibre financier.



« C'est à proximité, il y a des boutiques, l'école. »
RÉSIDENTE

Une proximité des commerces et services favorisant des déplacements actifs.



Le Verger

21 LOGEMENTS À MACOUBA

Bailleur : Ozanam

Architecte : Michel Monthieux

Année de livraison : 2003

Type de logements : 8 T3 - 13 T4

21 LLS

Volumétrie : 3 bâtiments en R+2

Part de la construction dans le coût global : 86 %

Plan de financement : prêt CDC : 100 %



Un montage financier efficace couplant un coût au m² faible et une absence de subventionnement public.





En milieu urbain dense, la disposition des loggias doit s'attacher à éviter les vis-à-vis et à optimiser les vues de qualité, ici les espaces agricoles.

Volonté de la ville de recréer quelque chose en respectant l'architecture autour.

Chargé d'opération D'OZANAM



Le respect de l'alignement et un gabarit approprié permettent, par la définition de rues, à l'ensemble de bâtiments de s'insérer dans la trame urbaine.

Des logements non traversants.

Des voisins qui se connaissent et s'apprécient.

Le patio intérieur aurait pu être aménagé afin d'en limiter les nuisances et de permettre son appropriation par les habitants.



Une utilisation limitée de la voiture individuelle grâce à une implantation à proximité du centre bourg.

« Déjà, c'est un grand espace, c'est au bourg, on a accès à presque tout ! »
RÉSIDENTE

Le Destin

24 LOGEMENTS À DUCOS

Cette opération ressemble à autre chose que du logement social.

M. FRAMPTON, architecte de l'opération

Bailleur : SIMAR

Architecte : Anonym'art

Année de livraison : 2010

Type de logements : 16 T3 - 8 T4
12 LLS - 12 LLTS

Volumétrie : 4 bâtiments en R+3

Part de la construction dans le coût global : 82,2 %

Plan de financement : subvention LBU : 31 %
subventions autres
(ADI, collectivités, ...) : 11 %
prêt CDC : 58 %



Un aménagement paysager composé d'arbres fruitiers qui participe à la qualité visuelle et d'usage des espaces extérieurs.

« Moi, je trouve que c'est très intéressant parce que, de plus en plus, les arbres fruitiers tendent à disparaître. »

RÉSIDENTE



Pour les opérations avec plusieurs rangées de bâtiments, la disposition non parallèle de ces derniers et un écartement suffisant participent à la réduction des vis-à-vis et garantissent l'intimité de tous les résidents.





L'intégration, dès la conception des bâtiments, de dispositifs de protection des toitures permet de ralentir l'apparition de coulures et ainsi de réduire les coûts d'entretien.



Des logements lumineux au plan efficace n'occasionnant pas de surface perdue et bénéficiant d'une superficie de loggia suffisante pour l'aménager en une pièce à vivre.

Une proximité des commerces accessibles à pied.

Un choix d'implantation et un gabarit qui permettent une insertion dans le tissu pavillonnaire.

Une architecture sobre et valorisante.



Lajus

36 LOGEMENTS AU CARBET

Bailleur : SMHLM

Architecte : Daniel Charneau

Année de livraison : 2003

Type de logements : 15 T3 - 12 T4

9 T5

18 LLS - 18 LLTS

Volumétrie : 5 bâtiments en R+2

Part de la construction dans le coût global : 80 %

Plan de financement : subvention LBU : 7 %

subventions autres (ADI, collectivités, ...) : 17 %

prêt CDC : 76 %



Des logements bénéficiant de loggias généreuses et confortables thermiquement.

Une résidence préservée des nuisances urbaines et appréciée pour sa tranquillité et son calme.

Essayer de mettre des bâtiments qui ne dénaturent pas le lieu, c'est-à-dire qui soient suffisamment discrets vis-à-vis du lotissement.

DANIEL CHARNEAU, architecte de l'opération



La présence d'espaces extérieurs est à valoriser par un aménagement approprié, condition d'un cadre de vie de qualité.



« Quand nous sommes arrivés, on a vu le lopin de terre donc on a mis des plantes médicinales dans un pot et puis voilà. Donc, ça ne dérange pas puisque ça sert à tout le monde. »

RÉSIDENTE



Une résidence à l'échelle appropriée dont l'implantation dessine la rue en **s'inscrivant avec fluidité dans le réseau de voirie pavillonnaire.**

Une proximité des services et commerces **appréciée des résidents et limitant l'usage de la voiture individuelle.**





Maxime

44 LOGEMENTS À AJOUPA BOUILLON

Bailleur : SMHLM

Architecte : ArchiDD

Année de livraison : 2009

Type de logements : 1 T3 - 27 T4²

16 T5

22 LLS - 22 LLTS

Volumétrie : 1 bâtiment en R+3 ; 16 villas en R+1

Part de la construction dans le coût global : 82 %

Plan de financement : subvention LBU : 34 %

subventions autres

(ADI, collectivités, ...) : 12 %

prêt CDC : 54 %

La façade arrière du bâtiment collectif est assez fermée, percée uniquement de fenêtres alors qu'elle offre des vues sur des terrains agricoles et sur le centre bourg en arrière-plan très agréables.

PHILIPPE GUYARD, architecte conseil de l'État

Des logements traversants et confortables thermiquement, bénéficiant de pièces annexes appréciées des résidents.



Le fort taux d'humidité à Ajoupa-Bouillon nécessite la mise en œuvre des dispositifs de protection spécifiques.



Des espaces verts généreux, très arborés permettant d'ombrager les parkings et de faire bénéficier les résidents des arbres fruitiers.



Des formes urbaines alternatives à la voie en impasse sont à imaginer afin de répondre aux enjeux de sécurité et de participation des opérations de logement social à la trame urbaine.



Un plan de composition qui mélange efficacement villas individuelles accolées avec jardin privatif et un immeuble de logements collectifs autour d'un grand espace central bien proportionné.



Une proximité à vol d'oiseau des commerces et services qui aurait pu être mieux exploitée par l'aménagement d'une liaison douce entre l'opération et le centre-ville.



Les Tamarins

65 LOGEMENTS AU DIAMANT

Bailleur : SIMAR

Architecte : Victor Vermignon

Année de livraison : 1997

Type de logements : 4 T2 - 38 T3

23 T4

65 LLS

Volumétrie : 6 bâtiments en R-2 à R+3

Part de la construction dans le coût global : 78 %

Plan de financement : subvention LBU : 5%

subventions autres

(ADI, collectivités, ...) : 11%

fonds propres : 4%

prêt CDC : 80 %



Un montage financier basé sur l'emprunt qui mobilise peu le subventionnement public.



L'impact de la surface importante dédiée au stationnement peut être réduit par le recours aux parkings souterrains ou l'aménagement paysager.

Des formes urbaines alternatives à la voie en impasse sont à imaginer afin de répondre des enjeux de sécurité et de participation des opérations de logement social à la trame urbaine.



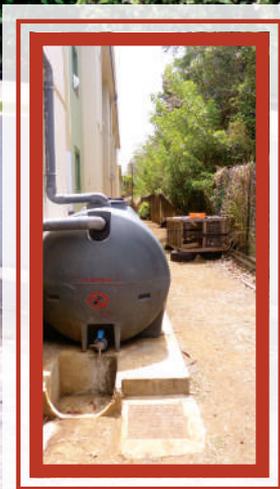


Une résidence appropriée par ses habitants (*potager collectif, lieux de convivialité aménagés*) et animée par une association dynamique organisatrice d'événements et d'entraide.

Des logements au plan efficace, lumineux, aux larges ouvertures et confortables thermiquement.

« L'association a un programme annuel [...]. Il y a deux trucs qui sont faits, de toute façon régulièrement, c'est l'arbre de Noël, la fête de la famille et le Carnaval ! [...] Donc, dans la résidence, il y a un groupe de musique. »

RÉSIDENT



Un système de récupération des eaux pluviales à usage collectif qui préserve la ressource.

Une proximité des commerces et du centre-ville appréciée des résidents incitant au déplacement piéton.

Des thématiques
à traiter

L'insertion urbaine



Hibiscus-Sigy au Vauclin (avant/après)

CONSTATS

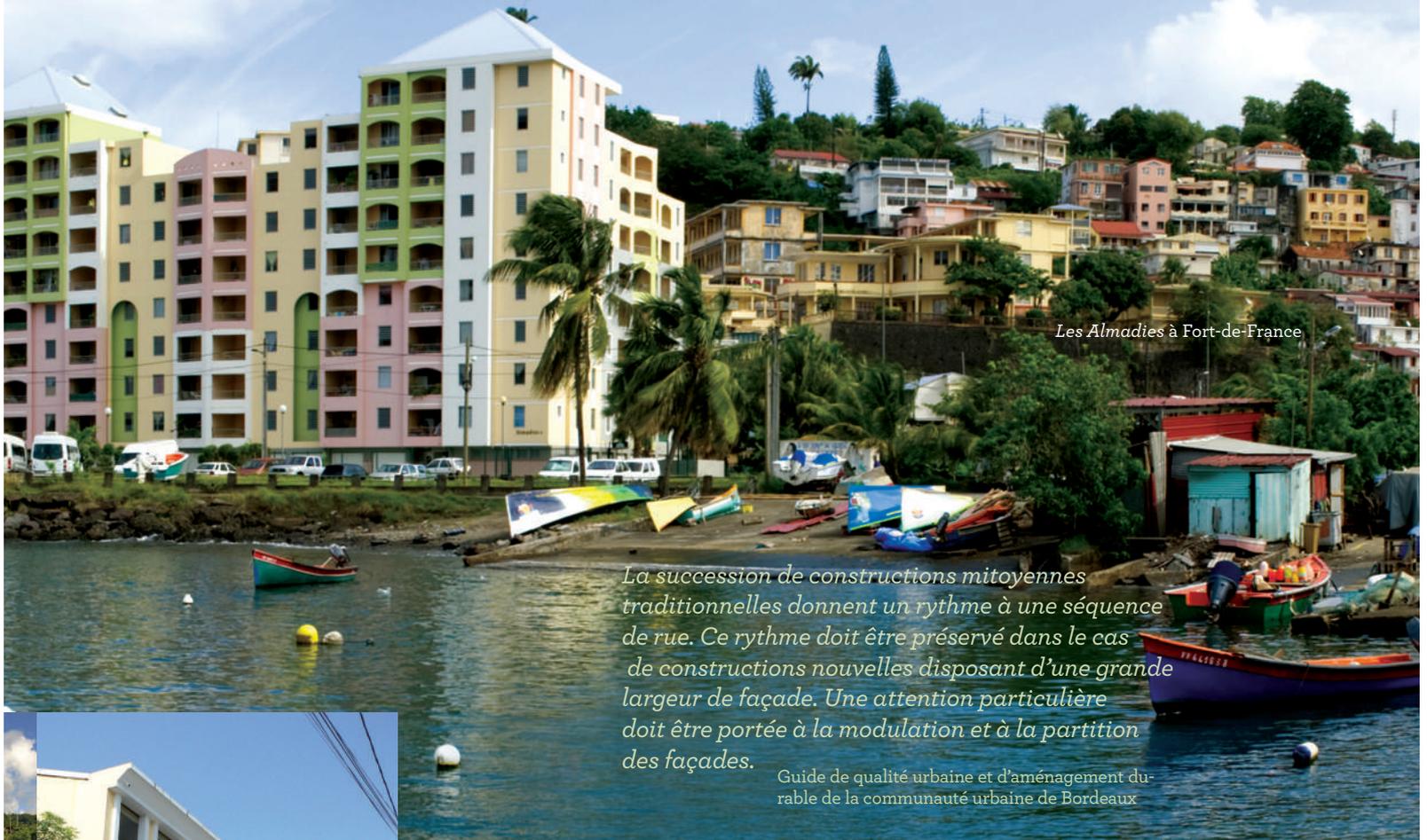
- > Des opérations de logements sociaux qui se différencient du bâti environnant,
- > Des opérations qui ne participent pas à la définition de la rue ,
- > Des opérations avec un fort impact sur le paysage et nécessitant des terrassements importants.



La Tranchée à Fonds St Denis

IMPACTS

- > Des opérations reconnaissables avec un risque de stigmatisation,
- > Des logements sociaux qui ne participent à l'animation urbaine,
- > Des panoramas sacrifiés et des opérations isolées, monofonctionnelles, dépendantes de la voiture et fonctionnant en autarcie.



Les Almadies à Fort-de-France

La succession de constructions mitoyennes traditionnelles donnent un rythme à une séquence de rue. Ce rythme doit être préservé dans le cas de constructions nouvelles disposant d'une grande largeur de façade. Une attention particulière doit être portée à la modulation et à la partition des façades.

Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la communauté urbaine de Bordeaux

DES PISTES À EXPLORER

- > Promouvoir des architectures variées,
- > En milieu urbain, le respect des avoisinants :
hauteur du bâtiment, largeur de façade, modénature, matériaux de façades, alignement permettent une insertion réussie.
- > En milieu rural, se poser d'abord la question de l'implantation et de la taille de l'opération. S'adapter au maximum à la pente (*nappe*), limiter les hauteurs, intensifier la végétalisation.



Laure Sabès à St-Pierre



Des thématiques
à traiter

L'aménagement des espaces extérieurs



Coma aux Trois-Îlets



Balaou Tchatcha aux Anses d'Arlets

CONSTATS

- > Des opérations avec une surface minéralisée très importante
- > Des opérations avec de grands espaces verts non valorisés
- > Des stationnements en vis-à-vis des logements...

IMPACTS

- > Des bâtiments et parkings qui emmagasinent la chaleur,
- > Une réverbération phonique importante
- > Des nuisances lumineuses provoquée par les phares des véhicules
- > Un vivre-ensemble compliqué par l'absence d'ombrage





Permet la transparence visuelle, masque les limites séparatives, assure la transition en l'échelle du piéton et des volumes bâtis, permet une mise en valeur des pieds d'immeuble.

LAURE BORDET DURIEU, ingénieure du paysage

DES PISTES À EXPLORER

la végétalisation apporte certaines solutions

- > Ombrage qui permet de garder la fraîcheur
- > Intimité
- > Résidentialisation et frontière entre espace public, communautaire et privé
- > Tampon thermique, visuel et acoustique
- > Utilité économique et sociale
- > Agrément des floraisons
- > Jardins créoles...

Certaines espèces locales ou adaptées au climat tropical nécessitent un entretien minimal, sans arrosage après 1 an de plantation.

Des listes peuvent être mises à disposition.



Belle Étoile à St-Joseph

*Balaou Tchatcha
aux Ansès d'Arlets*



conclusion...

À travers ce recueil, la DEAL Martinique a souhaité présenter des opérations proposant des éléments de réponse pertinents à leurs enjeux contextuels et à ceux de la Martinique : proximité du centre bourg, confort, adaptation au mode d'habiter...

Ces éléments sont autant de pistes à explorer dans la permanente recherche de qualité et d'efficacité qui doit guider la production de logements.

Et comme l'ont affirmé les acteurs du logement lors de la signature du Plan Logement Outre-Mer, cette recherche de qualité passe par l'innovation.

Évidemment, pour le logement social, l'équilibre financier des opérations doit être scrupuleusement respecté afin de garantir des loyers de sortie compatibles aux ressources des ménages.

Mais dans un contexte difficile du marché du BTP, à la visibilité réduite et aux conditions économiques incertaines, l'innovation, toujours accompagnée d'une part de risque, émanera du logement social.

Parce qu'elle possède des conditions de production plus stables, avec une demande garantie et des financements sanctuarisés sur plusieurs années, la filière du logement social a bien son rôle à jouer.

Elle doit porter les défis de l'adaptation aux besoins évolutifs du territoire : densification et économie de l'espace, gestion du risque, mode d'habiter, bio-climatisme, valorisation de matériaux et filières locales, ...

Que ce soit sous la forme de réalisations expérimentales, d'appels à projet ou encore de concours d'architecture, l'État accompagnera toujours les démarches portées par de telles ambitions.

Et si, tel un diagnostic transversal, ce document relève des idées et démarches intéressantes, ses éditions ultérieures présenteront, je l'espère, les opérations de logement social construites par cette recherche de qualité par l'innovation.



lexique

- ACE** | *Architecte conseil de l'État*
ADI | *Agence départementale d'insertion*
ALS | *Association pour le logement social*
AMOS | *Association des maîtres d'ouvrage sociaux de Martinique*
CAESM | *Communauté d'agglomération Espace sud de Martinique*
CAF | *Caisse d'allocation familiale*
CAUE | *Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*
CCAS | *Centre communal d'action sociale*
CDC | *Caisse des dépôts et consignations*
CDR | *Centre de ressources Caraïbes*
CLLAJ | *Comité local pour le logement autonome des jeunes*
ENR | *Énergies renouvelables*
EPFL | *Établissement public foncier local*
GIP | *Groupement d'intérêt public*
HLM | *Habitat à loyer modéré*
IEDOM | *Institut d'émission des départements d'Outre-Mer*
INSEE | *Institut national de la statistique et des études économiques*
LBU | *Ligne budgétaire unique*
LLS | *Logement locatif social*
LLTS | *Logement locatif très social*
PCE | *Paysagiste conseil de l'État*
PMR | *Personne à mobilité réduite*
RDC | *Rez-de-chaussée*
RDJ | *Rez-de-jardin*
RTAA | *Réglementation thermique, acoustique et aération*
RTAADOM | *Réglementation thermique, acoustique, aération des départements d'Outre-Mer*

remerciements...

Sans la disponibilité et le professionnalisme de nombreux partenaires, ce document n'aurait pas pu voir le jour.

Ils ont ainsi permis de définir la liste initiale des opérations à visiter et d'affiner l'analyse de celles sélectionnées par des éclairages sur les enjeux et le choix retenus.

À cet égard, nous tenons particulièrement à remercier :

- > les pôles construction et gestion locative des bailleurs sociaux (SMHLM, OZANAM, SIMAR),
- > les communes de Ducos, Gros-Morne, Lorrain, Macouba, Morne-Rouge, Rivière-Salée, Saint-Joseph, Sainte-Luce, Saint-Pierre, Trois-Îlets et du Vauclin.
- > les agents de la DEAL : SBDA, SCPDT, SLVD, les 3 UT, ACE et PCE,
- > l'ALS,
- > l'AMOS,
- > le centre de ressources politique de la ville,
- > la SAS Bon air,
- > l'agence des 50 pas géométriques,
- > Laure Bordet Durieu, *ingénieure du paysage*,
- > les EPCI: CAESM et CAP Nord
- > le CAUE,
- > la CDC,
- > le CLLAJ,
- > les GIP de Fort-de-France et du Lamentin,
- > l'EPFL,
- > le SIRES
- > les agences d'architectes : *concept architecture, Daniel Charneau, Anonym'art, ArchiDD, SCP architecte et Gustavo Torres*



CONSTRUIRE DU LOGEMENT SOCIAL DE QUALITÉ | 10 OPÉRATIONS MARTINIQUAISES

achevé d'imprimer

CONCEPTION GRAPHIQUE - ILLUSTRATIONS

l'atelier, graphisme & typographie
Agnès Brézéphin - 06 96 45 78 60
agnes.brezephein@gmail.com

IMPRESSION

Caraïb Ediprint, Le Lamentin
05 96 50 28 28

Septembre 2016

© DEAL Martinique

Aucune partie de ce livre ne peut être copié ou reproduite sur papier ou sur internet sans autorisation préalable de l'auteur et de la DEAL Martinique.

CHEF DE PROJET

Stéphanie Abaul - *stagiaire*
Faïch Kerguélien - *chargé de mission ville durable*

CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES

FFScala, dessiné par Martin Majoor
Archer Fonts, dessiné par Hoefler et Co.